



Vous avez un intérêt pour le secteur public ?

**Vous souhaitez acquérir une première
expérience dans ce secteur ?**

Que vous soyez :

- Jeune diplômé
- Demandeur d'emploi
- Salarié en fin de contrat
- Lauréat de concours
- Agent titulaire à temps non complet
- Fonctionnaire territorial en disponibilité
- Reconnu travailleur handicapé

Votre profil nous intéresse !

**Missions à durées variables
dans les collectivités territoriales
suivant le motif du remplacement...**

Déposez un dossier de candidature
au service missions temporaires
du Centre de Gestion de l'Ain
www.cdg01.fr
Rubrique Bourse de l'emploi/Espace candidats
Votre contact :
Céline GUILLEMAUD
04.74.32.13.87
Messagerie : missionstemporaires@cdg01.fr

Missions Temporaires Territoriales

1) A qui est-il destiné ?

Que vous soyez jeune diplômé, demandeur d'emploi, salarié en fin de contrat, lauréat de concours, agent titulaire à temps non complet, fonctionnaire territorial en disponibilité, reconnu travailleur handicapé, votre profil nous intéresse.
Vous êtes mobile, motivé par une première expérience en collectivité territoriale.

2) Pour quelles missions ?

La Fonction Publique Territoriale, ce sont plus de 200 métiers à découvrir parmi plusieurs domaines :

- Administratif : Agent d'accueil, agent d'état civil, secrétaire, gestion ressources humaines
 - Technique : Agent polyvalent, espaces verts, bâtiment, voirie, agent de service des écoles
 - Animation : animateur périscolaire
 - Petite enfance : ATSEM, auxiliaire de puériculture
- Missions à durées variables dans les collectivités territoriales suivant le motif du remplacement. (Agents momentanément absents, renfort ponctuel, besoin saisonnier)

3) Pour quels employeurs publics ?

Communes, Communautés de Communes, établissements publics locaux de l'ensemble du département de l'Ain

4) Quel est votre statut ?

Vous êtes agent contractuel de la FPT (CDD), le Centre de Gestion de l'Ain est votre employeur. Vous êtes mis à disposition de la structure qui en fait la demande

5) Vous vous reconnaissez ?

Déposez un dossier de candidature au service missions temporaires du Centre de Gestion de l'Ain www.cdg01.fr – Rubrique Bourse de l'emploi / Espace candidats
Vous pouvez également saisir votre CV sur le site www.emploi-territorial.fr
Selon votre profil, votre demande sera étudiée et validée afin d'intégrer la CVtech des Missions Temporaires Territoriales du CDG01